

Investissement de près de 1 million \$ en éducation



Saint-Constant, le 24 janvier 2024 – Comme annoncé en 2021, cinq (5) caisses en Montérégie se sont engagées auprès de 76 écoles de la région et plus de 35 000 élèves du primaire et du secondaire. Un investissement en éducation qui représente près de 1 million \$ d’ici juin 2024.

Les caisses de Châteauguay, de La Prairie, de l’Ouest de la Montérégie, des Moissons-et-de-Roussillon et des Seigneuries de la frontière poursuivent leur engagement pour la jeunesse avec un programme d’investissement majeur visant à soutenir l’ensemble des écoles primaires et secondaires, publiques ou privées, francophones et anglophones situées sur leurs territoires respectifs. À l’an 3 de ce programme triennal, notre investissement annuel, prélevé à même nos Fonds d’aide au développement du milieu (FADM), se chiffre à 292 488,50 \$.

Ces caisses sont fières d’unir leur force pour soutenir la persévérance scolaire et la réussite éducative. Encourager la jeunesse a toujours fait partie de nos priorités. Nous avons à cœur d’appuyer les jeunes dans leurs projets et dans leurs ambitions.

Depuis sa mise sur pied en 2021, ce programme d’investissement a permis à de nombreuses écoles de la Montérégie-Ouest de bonifier l’offre d’activités aux élèves en leur permettant d’acquérir des serres VIRÉO et d’instaurer des programmes culinaires grâce aux récoltes. Des coins zen et des activités littéraires ont aussi pu voir le jour grâce aux sommes octroyées aux écoles, en plus de permettre plusieurs célébrations de fins d’année.

Ensemble, nous enrichissons la vie des jeunes et de leur communauté.

Le FADM, les dons et les commandites sont des leviers importants pour soutenir le dynamisme socioéconomique de notre collectivité. Le FADM est constitué d’une partie des excédents de la Caisse que les membres acceptent d’investir dans le développement de leur communauté lors d’un vote tenu à l’occasion de l’assemblée générale annuelle.

La différence coopérative de Desjardins se reflète par des gestes concrets pour soutenir la communauté.

À propos de notre engagement auprès de la jeunesse

En plus du programme d’investissement dans les écoles, ces cinq (5) caisses en Montérégie soutiennent la jeunesse en remettant des bourses d’études. Chaque année, entre le 1^{er} et le 31 mars, c’est le moment de transmettre les candidatures sur le site Internet de la Fondation Desjardins (pour y participer : www.desjardins.com/bourses.) En 2023, c’est une somme de 183 500 \$ qui a été remise en bourses d’études pour soutenir la persévérance et la réussite scolaire.



École de l'Odyssee



École Félix-Leclerc



École Émilie-Gamelin



École Daigneau



École Saint-Urbain



École Sainte-Martine



École Louis-Cyr



École de l'Archipel

Renseignements (*à l'intention des journalistes uniquement*) :

Laurianne Brodeur

Conseillère, vie associative et communications

Caisse Desjardins des Moissons-et-de-Roussillon

450 632-2820, poste 7792237

laurianne.brodeur@desjardins.com